

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 09 Avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 14

DATE DE LA CONVOCATION : 03 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le neuf avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès - BAZIN Christian - LHOPITAL Stéphanie - CHARLOT Christophe - PEYNAUD Joëlle - THIEFFRY Gaëtane - MILLES Yoann - BARBIER Sébastien - GERSTER Adrien - DUMORTIER Marilyne - DECAMBRON Charlotte - BORIE Anne-Sophie - MONIER Aurélien - ANTONIALI Guillaume

Était absente : DENIZET Victoire

Secrétaire de séance : MONIER Aurélien

D/2026-038

Objet de la délibération : Affectation des résultats de la commune 2025

Madame la Maire explique les obligations qui incombent à la commune en termes d'affectation des résultats. Madame la Maire répond aux questions du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Agnès NELIAS, Maire,

- Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
- Constatant que le CFU fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 380 002,13 €,
- Constatant que le CFU fait apparaître un déficit cumulé d'investissement de 253 599,71 €,
- Constatant les Restes à Réaliser (RAR), en dépenses, de 429 885,93 € et, en recettes, de 498 203,40 €, soit un excédent en RAR de 68 317,47 €, et un résultat cumulé d'investissement déficitaire de 185 282,24 € avec RAR.

DECIDE, par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats comme suit :

- Résultat de fonctionnement :

- Affectation à la section d'investissement (ligne R1068) : 185 282,24 €
- Excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne R002) : 194 719,89 €

- Résultat d'investissement :

- Déficit reporté à la section d'investissement (ligne D001) : 253 599,71 €
- Affectation depuis la section de fonctionnement (ligne R 1068) : 185 282,24 €

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Aurélien MONIER Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-------------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 16 AVR. 2026

Publication ou notification du : 16 AVR. 2026

Publication site internet le : 16 AVR. 2026

Affichage liste des délibérations le : 16 AVR. 2026